

# La politique éducative et culturelle de l'académie 2017 - 2018

## Dispositifs partenariaux – Musiques actuelles

### « Concerts itinérants » IMFP/Salon de musique Salon-de-Provence



Créé en 1979 sous forme associative à l'initiative de Michel Barrot, l'Institut Musical de Formation Professionnelle s'est fixé pour objectif de former des stagiaires de tous niveaux capables de « Vivre de Musique ».

L'institut Musical de Formation Professionnelle est implanté sur la commune de Salon-de-Provence depuis septembre 1988 : la formation professionnelle dans les domaines des musiques actuelles et des techniques du son constitue le cœur d'activité de l'Institut.

Cet Institut reconnu au niveau national et international a multiplié ses actions de diffusion des musiques actuelles en milieu carcéral, hospitalier, mais aussi quartiers sensibles et collèges.

Depuis quelques années, l'IMFP organise des résidences et Master class dans le domaine des musiques du monde et des musiques traditionnelles.

L'IMFP est reconnu par le Ministère de la Culture depuis 2004, désigné Pôle d'excellence en formation professionnelle artistique par le Conseil Régional depuis 2001, et missionné par le Conseil Départemental pour l'organisation de l'opération « À vous de jouer ».

L'IMFP possède une salle de concert et un studio d'enregistrement, qui permettent aux jeunes stagiaires de se former et de se produire dans des conditions optimales.

# Orientation générale des actions

L'IMFP, en étroite concertation avec l'académie d'Aix-Marseille, propose un dispositif d'actions de fréquentation et de pratiques artistiques et culturelles dans le domaine de la musique vivante.

À partir de ces propositions, les établissements scolaires définissent et développent leur projet, en étroite partenariat avec l'IMFP et les équipes pédagogiques.

Celui-ci sera un jalon repéré du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Il s'inscrira dans une problématique relative à l'histoire des arts à partir du Cycle 3 et sera décliné au sein de l'enseignement de l'éducation musicale. Il pourra, en cycle 4, être intégré à un EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

Les établissements construiront un projet propre qui participera :

- Au projet d'école et au volet culturel de l'établissement
- Au développement des trois piliers du PEAC ; rencontres, pratiques et connaissances
  - o en concrétisant les liaisons inter-cycles et inter-degrés et notamment la liaison GS/CP ou CM2/6<sup>e</sup>
  - o en luttant contre le décrochage scolaire O en favorisant la réussite de tous les élèves

## Partenaires

- La DSDEN des Bouches-du-Rhône
- L'académie d'Aix-Marseille

# **Objectifs**

**Enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves ainsi que le parcours avenir et le parcours citoyen**

**Permettre aux élèves éloignés des zones de diffusion de découvrir les musiques actuelles à travers un spectacle vivant**

**Favoriser un égal accès à la musique**

**Favoriser une continuité école/collège et/ou inter-cycles**

## **Conjugaison des compétences des trois piliers de l'éducation artistique et culturelle :**

- Cultiver la sensibilité des élèves, leur curiosité et leur plaisir à rencontrer des œuvres**
- Partager des émotions**
- Enrichir ses perceptions**
- S'ouvrir à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles**
- Développer des connaissances et une culture commune**
- Comprendre les codes attachés à la diffusion d'une œuvre**
- Échanger avec un artiste, un créateur, un professionnel de la musique...**
- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique**
- Appréhender une production artistique, adapter son comportement face à une production musicale**
- S'intégrer au spectacle par une production propre**
- Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées lors d'une représentation**
- Participer à un projet collectif**

# Module 1 : « Concerts itinérants »

L'IMFP propose la diffusion de créations « musiques actuelles » dans un lieu de diffusion proche des écoles et/ou établissements concernés.

Chaque concert est participatif : les élèves interviendront durant le spectacle autour d'un travail musical ou choral.

L'Éducation nationale, en partenariat avec l'IMFP et les artistes, accompagnera les spectacles à l'aide d'un dossier pédagogique à destination des établissements. Elle fournira les supports nécessaires à la mise en œuvre du projet avec les élèves. Un échange est prévu avec les artistes en fin de concert afin de permettre aux élèves d'appréhender notamment leur métier. Cet échange permettra à ceux-ci de développer leurs connaissances, leur jugement critique et leur goût musical.

## Les créations

### «Haut les cœurs Moussaillon !»



Public : Cycle 1 / Cycle 2 / CM1/CM2

**Conte musical d'Andréa CAPARROS et Flore GALAIS**

Instruments: clavier, contrebasse, ukulélé, guitare, percussions

« Sous le plancher, l'eau molle ondulait : on la sentait profonde, émue de vents magnifiques ».

Tel le voyageur immobile de Jean Giono, un petit moussaillon désorienté va retrouver le nord et mettre le cap vers des lieux inconnus sans même quitter le port. Sous quels vents magnifiques un vieux capitaine va-t-il tendre ses voiles pour emporter au loin son moussaillon ? Andréa Caparros et Flore Galais, deux artistes aux voix raffinées, nous entraînent dans un voyage musical autour du monde. Un cocktail où piano, contrebasse, guitare, ukulélé et percussions se mêlent, nous laissant découvrir que les gens du monde sont tous différents mais que la musique est, elle, un langage universel.

## « Les amours sous-marines »



Public : GS / Cycle 2 / CM1/CM2

**Fable animalière de Luigi RIGNANESE et Julien BAUDRY**

Instruments : voix, soubassophone, guitare, accordéon, cajón

Au fond de la mer, au milieu d'une grande solitude, une huître fermée se pose. Pile au centre de l'ermitage de Bernard l'Hermite, qui n'est pas content de voir son espace de solitaire en quête, envahi par une présence féminine... Il s'ensuivra bien des aventures... étonnantes car les règles du monde sous-marin sont bien différentes de celles de la surface... Cette création permettra d'aborder des thèmes sensibles pour les petits et grands : l'amour au-delà des apparences, le genre, la beauté intérieure, qu'est-ce qu'une quête spirituelle ? La peur et le courage peuvent-ils cohabiter chez le même être ? Nous découvrirons que le monde d'au-delà la surface nous offre des pistes de mouvements intérieurs, comme un miroir qui nous réfléchit, pour nous inviter à changer notre rapport au monde et nos croyances pour vivre ensemble...

## « Boum mon boeuf ! »



Public : Cycle 1 / Cycle 2 / Cycle 3

**Concert conté de Claire Luzi et Cristiano Nascimento  
Compagnie La Roda**

Instruments : Voix, mandoline, guitare, trombone, mélodica, percussions, viola nordestine

Depuis 2007, le guitariste compositeur brésilien et la chanteuse auteur mandoliniste corso-provençale arpègent et inventent leur territoire musical, sur les traces de l'aixois Darius Milhaud, et dans la droite lignée de Claude Nougaro. Cela donne des forrós originaux en français, ou des choros métissés de Provence.

Interprètes virtuoses du chorinho, riches des traditions instrumentales du Nordeste du Brésil où ils ont vécu et beaucoup appris, Claire et Cristiano inventent et partagent une musique qui n'est qu'à eux, et qui bouscule les frontières entre musique populaire et musique érudite.

Ce concert-conté suivra le fil d'une drôle d'histoire bovine. La musique et l'histoire emmèneront le public au Brésil et jusqu'aux folklores nordestins du Boeuf Souverain (Boi Soberano) et du Boum mon Boeuf (Bumba meu Boi). L'occasion de découvrir Darius Milhaud, et quelques-uns des fameux choros brésiliens qui ont inspiré son œuvre *Le boeuf sur le Toit* mais aussi la samba de carnaval de Zé Boiadeiro O boi no telhado dont Milhaud avait simplement traduit et emprunté le titre pour son œuvre.

Mais à la fin, que faisait-il sur le toit, ce boeuf ?

## « Jack Jacko la guitare »



Public : Cycle 1 / Cycle 2 / CM1/CM2

**Conte musical de Jérôme Bernaudon et Simon Prouvère  
Compagnie Alatoul**

Instruments : banjo, djembé, derbouka, piano, accordéon, guitare

Après la disparition de son père Mr Luthier, Jack Jacko entreprend un long périple à travers le monde à la recherche d'un guitariste. Au rythme des rencontres avec un banjo, un djembé, une derbouka, un piano ou encore un accordéon, plongez dans les sonorités des cinq continents et découvrez l'univers des instruments qui nous racontent leur propre histoire. Un conte musical au mille et une facettes sonores !

Autour d'une scénographie invitant au voyage, les deux multi-instrumentistes de la Cie Alatoul proposent un spectacle dans lequel les instruments prennent vie pour nous conter leurs aventures et leur complicité avec les Hommes du Monde.

## « Concert rencontre autour de la musique brésilienne »



Public : cycle 4 / Lycées

Ce concert rencontre animé par Andréa Caparros et Emile Mélenchon entraînera le public dans un voyage au cœur du Brésil : bossa nova, choro, samba enredo, musique populaire brésilienne... mais aussi compositions originales signées par ce duo aux multiples talents.

## « Concert rencontre autour des musiques urbaines »

Public : Cycle 3 / Cycle 4 / Lycées

Ce concert rencontre animé par Clément et SSKA, trace le parcours de deux musiciens indépendants. Une véritable « *performance live* » chantée pour découvrir l'univers des musiques électroniques.





u Jazz »

Public : Cycle 3 / cycle 4

Une maîtresse de conférence et son élève-assistante viennent faire un exposé sur l'histoire du Jazz.

Les rôles sont bien définis : la maîtresse donne la leçon et l'assistante illustre son propos :

La première est incontestablement assurée, irréfutablement érudite et parfaitement expérimentée. Elle

ne supporte pas qu'on la contredise ni que les choses lui échappent.

La seconde est une rêveuse, elle s'imagine artiste à Broadway, rêve de théâtre, de chants et de succès.

Elle préférerait faire le show plutôt que de donner cette conférence qu'elle juge formelle et étriquée.

Mais elle marche sur des oeufs, connaissant l'esprit étroit de son maître.

Jusqu'à ce qu'un événement étonnant transforme la donne : l'élève dépasse le maître et bien sûr se

rebiffe. Un jeu de pouvoir s'engage alors entre les deux rivales pour garder le devant la scène jusqu'à la

réconciliation grâce... à la musique évidemment !"

# Déroulement

Les concerts se déroulent dans une salle proposée par les enseignants, avec mise à disposition gratuite, à proximité des écoles et/ou établissements. Cette salle devra répondre aux consignes de sécurité quant à l'accueil du jeune public (à vérifier auprès des communes), ainsi que d'une acoustique adaptée.

Le nombre de classes participantes sera défini en fonction du plafond d'accueil de la salle et du potentiel d'élèves susceptibles d'assister au concert.

Le concert sera programmé uniquement durant le temps scolaire, la sonorisation sera assurée par l'IMFP, cela étant inscrit dans le parcours de formation de ses étudiants.

La durée du concert et du temps d'échange est estimée entre 45 minutes et 1 heure en fonction de l'âge des élèves.

## La DAAC et la DSDEN, en partenariat avec l'IMFP proposeront :

- un dossier pédagogique d'accompagnement des spectacles
- un exemple de charte du jeune spectateur
- les supports pour la réalisation des productions chantées
- une aide à la restitution des classes en concert pour le premier degré

## Cahier des charges des enseignants :

Recherche d'une salle avec une jauge minimale de 180 places à proximité de l'établissement (voir exemples de salles ayant déjà accueilli le dispositif en bas de page)

Montage d'un projet pédagogique autour de la proposition de l'IMFP en s'appuyant sur les propositions de la DSDEN/DAAC

Exploitation du dossier pédagogique fourni par la DSDEN/DAAC/IMFP en amont et en aval du concert

Evaluation des compétences mobilisées et acquises au cours du projet

Organisation des répétitions chorales ou de pratiques instrumentales

Production d'une trace du parcours réalisé

Organisation des déplacements des élèves

Autorisations concernant le droit à l'image

**Il est indispensable que les élèves soient préparés au concert et bien encadrés**

## Cahier des charges de l'IMFP et/ou Salon de musique :

Choix de la programmation musicale

Organisation logistique, accueil des élèves

Assurance et licence d'entrepreneur de spectacle

Déclaration SACEM

Déclaration et rémunérations des musiciens et/ou signature d'un contrat de cession

Vérification de la conformité des salles de spectacle Édition des factures pour les établissements

## Liste (non exhaustive) des salles ayant déjà accueilli les « concerts itinérants » :

Espace culturel de Graveson, auditorium de Salon-de-Provence, salle Louis Michel d'Eyragues, château de Saint Andiol, centre Paul Faraud de Plan d'Orgon, salle Malacrida de Pélissanne, moulin de l'Alcazar à Eyguières, espace culturel de Rognonas, salle polyvalente de Fontvieille, salle Mistral à Saint Martin de Crau, espace Agora de Maussane les alpillles, Maison du temps libre de Lamanon, centre socio-culturel de Mollégès, salle polyvalente de Mas-Thibert.



# Modalités d'inscription

Le coût de la participation à un spectacle du dispositif s'élève à hauteur de 4 euros par élève. Pour rappel, selon la législation en vigueur, aucun financement ne peut être sollicité directement auprès des familles pour une action pendant le temps scolaire et ce afin de respecter le principe de gratuité de l'école. Ce financement sera donc à la charge des écoles et/ou établissements.

Les transports ne sont pas pris en charge par l'opération. Cependant, l'IMFP peut se déplacer dans une salle au plus près des établissements.

✎ **Les établissements du 1<sup>er</sup> degré** devront saisir une fiche action en précisant le module choisi conformément aux instructions de l'IA-DASEN concernant la campagne du programme d'action 2017-2018

Pour tout renseignement sur l'inscription, contacter Roesch Traversa Sandrine, conseillère pédagogique en éducation musicale

Pour tout renseignement sur les concerts et leur organisation, contacter l'IMFP à l'adresse suivante exclusivement : [jeunepublic@imfp.fr](mailto:jeunepublic@imfp.fr)

✎ **Les établissements du 2<sup>d</sup> degré** devront inscrire cette action **sur le site de la DAAC avant le 15 septembre 2017**

Pour déposer votre demande d'inscription aux dispositifs de la DAAC, il faut au préalable se connecter avec un identifiant académique sur la [page d'accueil du site DAAC](#) en cliquant sur le rectangle bleu qui indique « CONNECTEZ VOUS ».

Vous pourrez ensuite remplir le formulaire sur la page dédiée : « [inscription aux dispositifs EAC](#) ».

Si vous souhaitez inscrire votre établissement à plusieurs dispositifs, merci de penser à compléter un formulaire par dispositif. Il est nécessaire également d'inscrire ces dispositifs dans votre projet d'établissement.

**Nous attirons l'attention des établissements sur les critères d'arbitrage, non hiérarchisés, pour la participation à ce dispositif partenarial :**

✎ **Seuls les publics éloignés des structures de diffusion culturelle ou de toute offre de spectacle pourront être retenus**

✎ **Qualité et cohérence du projet présenté**

✎ **Qualité de l'engagement des équipes enseignantes concernées**

# **Module 2 : Visite d'une structure culturelle**

Ce programme permet de sensibiliser les élèves aux différentes esthétiques liées aux musiques actuelles : le jazz, les musiques improvisées, les musiques amplifiées, les musiques du monde...

Il permet aussi de découvrir un lieu de diffusion et d'enseignement, de rencontrer des artistes et des professionnels du spectacle.

Ce module, qui s'adresse à une classe entière peut s'inscrire dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, ainsi que dans le parcours avenir et le parcours santé.

## Au programme :

La découverte d'un lieu de musiques actuelles ; visite commentée du lieu, découverte des différentes techniques de sonorisation ; régies son et lumière, des métiers de la musique Une sensibilisation aux risques auditifs liés à l'amplification

Une rencontre/échange avec des artistes et leurs univers musicaux durant une répétition et balances


## Public : Cycle 3 / Cycle 4

Déroulement : Séance d'une demi-journée au sein de l'IMFP de Salon-de-Provence Participation gratuite


La visite devra être préparée par les enseignants ; Sensibilisation aux musiques actuelles (pour les enseignants du second degré), aux métiers de la musique et préparation d'un questionnaire pour les artistes et les intervenants

Les transports sont à la charge des établissements

## **Modalités d'inscription**

 **Les établissements du 1<sup>er</sup> degré** devront saisir une fiche action en précisant le module choisi conformément aux instructions de l'IA-DASEN concernant la campagne du programme d'action 2017-2018

Pour tout renseignement sur l'inscription, contacter Roesch Traversa Sandrine, conseillère pédagogique en éducation musicale

 **Les établissements du 2<sup>d</sup> degré** devront inscrire cette action **sur le site de la DAAC avant le 15 septembre 2017**

Pour déposer votre demande d'inscription aux dispositifs de la DAAC, il faut au préalable se connecter avec un identifiant académique sur la [page d'accueil du site DAAC](#) en cliquant sur le rectangle bleu qui indique « CONNECTEZ VOUS ».

Vous pourrez ensuite remplir le formulaire sur la page dédiée : « [inscription aux dispositifs EAC](#) ».

Si vous souhaitez inscrire votre établissement à plusieurs dispositifs, merci de penser à compléter un formulaire par dispositif. Il est nécessaire également d'inscrire ces dispositifs dans votre projet d'établissement.

# Module 3 : Concours de création musicale

Faites-nous partager votre meilleure création *Musiques actuelles et citoyenneté* et tentez de remporter avec votre classe, l'enregistrement en direct de votre prestation avec des musiciens stagiaires de l'IMFP.

Cette action pourra s'inscrire dans le parcours citoyen de l'élève.

Thématique de l'année 2017/2018 : « Vivre ensemble »

Un Jury composé de membres de l'IMFP et de l'Education nationale se réunira pour sélectionner les 2 classes lauréates

Dans tous les cas, l'ensemble des créations seront mises en ligne sur le site de l'IMFP, de la DSDEN et de la DAAC

L'enregistrement se déroulera en studio professionnel sur une ½ journée à l'IMFP à Salon-de-Provence. La prestation sera téléchargeable sur le site de l'IMFP.

Public : Cycle 3 / Cycle 4

Participation gratuite

Les transports sont à la charge des établissements

## Modalités d'inscription

Préparez un texte de présentation de votre démarche.

Après validation, enregistrez votre chanson d'une durée maximum de 2'30 en classe avec les moyens dont vous disposez.

Faites parvenir la chanson démo par courriel à : [jeunepublic@imfp.fr](mailto:jeunepublic@imfp.fr) en indiquant en objet : concours de création musicale.

N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées, ainsi que le texte de présentation.

☞ **Les établissements du 1<sup>er</sup> degré** devront saisir une fiche action en précisant le module choisi conformément aux instructions de l'IA-DASEN concernant la campagne du programme d'action 2017-2018

Pour tout renseignement sur l'inscription, contacter Roesch Traversa Sandrine, conseillère pédagogique en éducation musicale

☞ **Les établissements du 2<sup>d</sup> degré** devront inscrire cette action **sur le site de la DAAC avant le 15 septembre**

Pour déposer votre demande d'inscription aux dispositifs de la DAAC, il faut au préalable se connecter avec un identifiant académique sur la [page d'accueil du site DAAC](#) en cliquant sur le rectangle bleu qui indique « CONNECTEZ VOUS ».

Vous pourrez ensuite remplir le formulaire sur la page dédiée : « [inscription aux dispositifs EAC](#) ».

Si vous souhaitez inscrire votre établissement à plusieurs dispositifs, merci de penser à compléter un formulaire par dispositif. Il est nécessaire également d'inscrire ces dispositifs dans votre projet d'établissement.

# Renseignements et contacts

## **L'IMFP**

Site web : <http://www.imfp.fr/>

95, Avenue Raoul Francou  
13300 Salon de Provence - France  
Courriel : [jeunepublic@imfp.fr](mailto:jeunepublic@imfp.fr)

## **DSDEN des Bouches-du-Rhône**

Site web: <http://www.ac-aix-marseille.fr/dsden13/>

Roesch Traversa Sandrine  
Conseillère pédagogique en éducation musicale  
Courriel : [sandrine.roesch@ac-aix-marseille.fr](mailto:sandrine.roesch@ac-aix-marseille.fr)

## **DAAC Rectorat Aix-Marseille**

Site web: [https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c\\_59106/fr/accueil](https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59106/fr/accueil)

Rago Peggy  
Courriel : [peggy.rago@ac-aix-marseille.fr](mailto:peggy.rago@ac-aix-marseille.fr)